

AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

ACTION 5.1.3 : INVESTIR DANS UN SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT COLLECTIF		ATTENUATION ET ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - REGION PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	Il existe des lignes régionales existantes qui ne couvrent pas tout le territoire de CMC.		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'utilisation de la voiture sur le territoire • Réduire les émissions de polluants liées aux transports • Permettre l'accès à la mobilité au plus grand nombre 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié Lancement d'une étude de faisabilité (prévue pour septembre 2024 – 7 à 10 mois)		
Contenu de l'action	<p>ACTION A LANCER ACTION RECURRENTE</p> <p>Portage CMC :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Créer un arrêt supplémentaire sur le tracé actuel de la ligne 3 BreizhGo (avec en complément une option de rabattement en TAD vers ce nouvel arrêt) ➢ Créer de nouveaux arrêts pour la ligne 11 BreizhGo ou un service de bus complémentaire opéré par CMC ➢ Créer un service de transport collectif à la demande pour les communes non desservies par les offres de transport collectif – une ligne avec un trajet, des arrêts et des horaires prédéfinis en connexion direct avec les arrêts de transport en commun <p>Portage Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Réflexion pour la création d'une nouvelle ligne de bus régulier desservant l'axe ouest-est du territoire – Baud Ploërmel (lancement d'une étude) ➢ Ouverture au public des transports scolaires du territoire 		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Contrat de Relance pour la Transition Energétique, Projet de territoire, Territoires d'industrie, Plan de Mobilité Simplifié	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Toutes les actions de l'axe 5.1 Action 5.2.1 : Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques et énergétiques Action 5.2.2 : Sensibiliser et accompagner les entreprises aux transitions écologiques et énergétiques	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	Pilote : service mobilité – 0.2 ETP – en lien avec la Région Supports : / Associés/informés : développement économique	Région, communes, EPCI voisins, comité des partenaires	Tout public
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	Environ 40 000 € (estimation phase 1 et 2 de l'étude de faisabilité + phase 3 à définir) – 2024/2025 Investissements à définir		
Financement	Versement mobilité Recettes utilisateurs du service		
Echéance	2025-2030		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Arrêts supplémentaires créés	CMC	A définir	
Nombre de communes desservies		A définir	
Mise en place du transport de lignes régulières et/ou à la demande		A définir	
Incidences environnementales			
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)			
Préconisation et mesures ERC : (R) Favoriser la multi modalité des transports (bus + vélo, etc.)		Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	

AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES

OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

(E) Dans le cadre de la création d'arrêts, privilégier la conversion d'espaces existants plutôt que la création de nouvelles infrastructures (R) En cas de création de nouvelles infrastructures, privilégier des revêtements perméables, en particulier dans les zones naturelles protégées du territoire (C) Compenser les surfaces imperméabilisées (C) Prendre un véhicule décarboner pour assurer le transport	
--	--